

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4451**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Animateur radiophonique

Nouvel intitulé : Animateur en expression radiophonique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Studio Ecole de France	Directeur Studio Ecole de France

Cette certification fait l'objet d'une co-délivrance : tous les certificateurs doivent être signataires

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321t Réalisation du service : Rédaction et production de projets

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'animateur radio a pour mission de proposer, organiser, présenter et animer des projets de communication radiodiffusées (émissions, chroniques, flashes, reportages, interviews, débats, programmes musicaux, jeux, etc.), sous la responsabilité d'un directeur d'antenne au sein d'entreprises publiques ou privées, de structures associatives qui exploitent une station de radio.

Principales activités :

- Présentation et animation d'émissions (contenu divers)
- Présentation de chroniques, de billets d'humeur, de débat, du programme musical, de jeux
- Présentation et interviews d'invités
- Lectures de messages publicitaires internes et externes (pub produits divers et autopromo)
- Montage sonore
- Recherche et recueil des informations et de la documentation concernant le programme et son contenu
- Rédaction des supports écrits à l'animation de l'émission radio
- Gérer l'auditeur à l'antenne
- Organiser et entretenir les différents partenariats de la radio, en fonction de la catégorie de celle-ci
- Gérer son image et celle de sa radio

Les métiers radio exigent de plus en plus de polyvalence : on tend vers une prise en charge par l'animateur et le journaliste des responsabilités techniques de plus en plus pointues du fait de la place grandissante du matériel numérique (montage sonore sur les consoles de diffusion).

Compétences communicationnelles et relationnelles : - Adapter son discours en fonction des auditeurs et du format de la radio (radio jeune, adulte, généraliste, musicale...)

- Traduire le thème dans un langage radiophonique
- Maîtriser l'écriture et le langage radiophoniques
- Savoir anticiper la réaction de l'auditeur
- Pouvoir improviser en cas d'incident antenne ou autres

Compétences techniques vocales :

- Savoir placer sa voix
- Avoir une diction et une articulation nettes
- Maîtriser son débit vocal en fonction du timing imposé
- Moduler son timbre de voix

Compétences de veille :

- Se tenir informer de l'actualité

Compétences organisationnelles :

- Maîtriser l'organisation et la préparation d'un sujet d'émission en fonction des divers formats d'animations
- Maîtriser les règles de construction et de mise en forme

Compétences techniques et informatiques :

- Maîtriser l'informatique et les logiciels de montages
- Savoir détecter un dysfonctionnement et résoudre une panne du matériel technique de production et de diffusion

Compétences commerciales :

- Savoir choisir les annonceurs et partenaires en fonction du format de la radio

- Savoir afficher sa différence face à la concurrence
- Savoir dynamiser un programme ou stimuler une antenne en anticipant et analysant les besoins des auditeurs

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'animateur radiophonique travaille dans des radios publiques ou privées.

Type d'emplois accessibles : animateur radiophonique

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1103 : Présentation de spectacles ou d'émissions

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- La certification comporte trois composantes : 1 - Composante générale évaluée sous la forme d'un contrôle continu (55%)
 2 - Composante pratique : rédaction d'un rapport sur les missions menées au sein d'une station de radio (5%)
 3 - Composante de synthèse: création d'une émission de trois heures à partir d'un sujet tiré au sort (rédaction d'un mémoire et mise en application en direct pendant 20 minutes)

Validité des composantes acquises : 1 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		3 professionnels de la radio, ne faisant pas parti de notre organisme : 1 animateur, 1 journaliste et 1 technicien réalisateur
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation	X		3 professionnels de la radio, ne faisant pas parti de notre organisme : 1 animateur, 1 journaliste et 1 technicien réalisateur
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		3 professionnels de la radio, ne faisant pas parti de notre organisme : 1 animateur, 1 journaliste et 1 technicien réalisateur

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence :	

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 5 avril 1995 publié au Journal Officiel du 4 mai 1995 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Homologation pour 2 ans - Rétroactivité depuis 1988 - Intitulé : Animateur technico-réalisateur en expression radiophonique.

Arrêté du 27 septembre 2000 publié au Journal Officiel du 3 octobre 2000 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 9 décembre 2002 publié au Journal Officiel du 18 décembre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1988 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 24 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

<http://www.studioecoledefrance.com>

Lieu(x) de certification :

EURODIO STUDIO ECOLE DE FRANCE 26 boulevard de la république
92100 Boulogne Billancourt

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Ancien libellé : Animateur technico-réalisateur en expression radiophonique (Arrêté du 5 avril 1995 publié au Journal Officiel du 4 mai 1995)

Certification suivante : Animateur en expression radiophonique